

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2011.05 DM sur budgets.

L'an deux mille onze et le onze janvier,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.

Date de convocation : 4 janvier 2011

Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Franck DENOLLY.

Mesdames : Noélie LASCOLS, Annick MOURARET, Sylviane MONNOT

Absents excusés : Michel RODEL, Guy BATTAGLINI, Eric CLO, Daphné GAULT, Sylviane VANEL

Secrétaire de séance : Mr Michel CROS.

Pouvoir de Michel RODEL à Pierre VALVERDE

Pouvoir de Sylviane VANEL à Sylviane MONNOT

Pouvoir de Daphné GAULT à Annick MOURARET

Pouvoir de Guy BATTAGLINI à Michel CROS

Pouvoir d'Eric CLO à Franck DENOLLY

Monsieur le Maire donne lecture des décisions modificatives à apporter au budget communal et au budget du CCAS.

Il s'agit d'ajuster certains comptes de fonctionnement et d'investissement de manière à pouvoir clôturer le budget 2010.

Monsieur le Maire donne lecture de ces décisions modificatives.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Approuve les ajustements proposés par Monsieur le Maire.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ces décisions modificatives.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

Patrick BARRAUD